

Actimize dévoile les tendances globales du filtrage de listes pour l'anti-blanchiment d'argent

Paris, le 10 mars 2010 -

Des sociétés partout dans le monde sont confrontées à la difficulté inédite de se conformer aux règles des listes de filtrage et à supporter les coûts de plus en plus élevés liés à la non-conformité.

Dans une interview vidéo (<http://www.actimize.com/index.aspx?page=perspectivenews15>), **Eugene Yoo, l'expert anti-blanchiment d'argent d'Actimize**, partage son palmarès des tendances de filtrage de liste contre le blanchiment d'argent et les défis que doivent relever les sociétés sur les questions de correspondance des noms de leurs clients multiculturels. Il remarque que les banques reçoivent une grosse pression de la part des organes de régulation et doivent faire face à des pénalités pour non-conformité de plus en plus considérables. En 2009, nous avons enregistré des records d'amendes représentant plus d'un demi-milliard de dollars américains. L'industrie a atteint un point de basculement où les sociétés doivent fondamentalement remettre en question leur approche dans la constitution des listes de filtrage, à cause de l'augmentation des listes OFAC (The Office of Foreign Assets Control) et PEP (personnes politiquement exposées).

Points clés évoqués :

1. les amendes pour non-conformité augmentent
2. Il est attendu des sociétés qu'elles ne se limitent plus à un contrôle des sanctions
3. les variations nominales en fonction des cultures doivent être comprises et résolues